

1. *Débitrice:* **DETROIS SA**, avenue du Général-Guisan 41,  
**1800 Vevey**
2. *Remarques:* acha, vente et location de tout commerce  
Date du dépôt: 31 mars 2006.  
L'état de collocation est déposé et peut être consulté à l'Office.  
Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites d'ici au 20 avril 2006, sinon il sera considéré comme accepté.  
L'inventaire est également déposé (art. 32 OAOF).  
Dans un délai échéant le 10 avril 2006, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet d'une revendication de propriété reconnue fondée par l'administration de la faillite (art. 47 al. 1 et 49 OAOF).  
A défaut de procéder dans le délai fixé, la décision de l'Office deviendra exécutoire.  
  
Office des faillites de Vevey  
1800 Vevey  
  
(03310314)